Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2019-157** **21/02/2019**

Date de mise en application : 21/02/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/03/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances d'un poste de directeur départemental interministériel (DDT de la Loire) et d'un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Rhône)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT

- *Le poste de directeur départemental interministériel de la Loire*
Journal officiel du 21 février 2019 (texte N°146)

- *Le poste de directeur départemental interministériel du Rhône*
Journal officiel du 21 février 2019 (texte N°147)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON